

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports



Organe des Sociétés Sportives, Vélocipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

### ABONNEMENTS

Rhône et Départ <sup>ts</sup> limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an	6 50
Etranger, un an	7 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues  
au Bureau du Journal

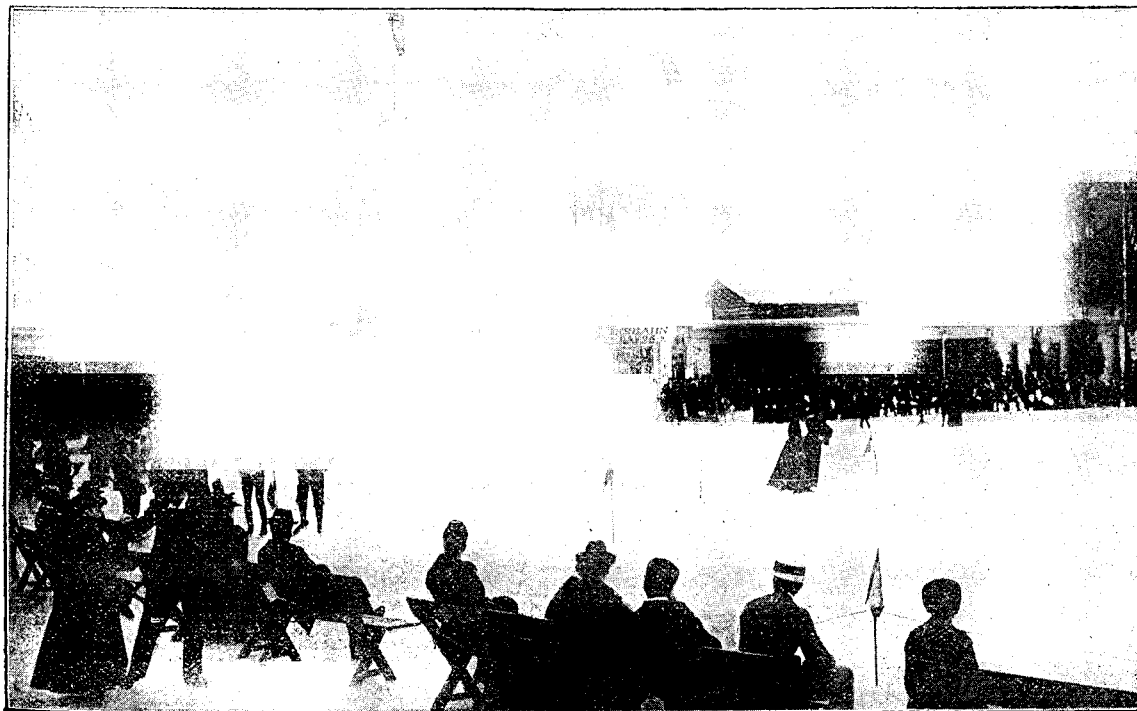
### ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

## LES CHAMPIONNATS DU MONDE POUR LE PATINAGE



Patinoir de Davos (Suisse). — Vue d'ensemble

Cliché communiqué par la « Gazetta Dello Sport »

# CYCLES CLÉMENT

EXPOSITION DES NOUVEAUX MODÈLES 1898

SEULE AGENCE RÉGIONALE: 99, rue de l'Hotel-de-Ville, LYON

# Petites Annonces



A vendre d'occasion et très bon marché, un PNEU en bon état. — S'adresser à M. F. P., bureau des annonces du journal.

A céder Fabrique de liqueurs et spiritueux avec magasin de détail, au centre de Lyon, ancienne clientèle, départ pour cause de maladie. Bénéfices annuels : 15.000 fr. — Prix : 40.000 fr. Ecrire K. D. Bureau du journal.

CYCLES A CRÉDIT depuis 185 francs ; 16 francs par mois. Piste d'essai. — Echanges, Réparations.  
136, rue Mazenod, et 12, rue des Tournelles.

## CHIENS

\*\*\* Coker. — A vendre chiols cokers black spaniel, pédigrée illustre, parents primés dans plusieurs expositions canines, 60 fr. pièces au sevrage.

\*\*\* Griffon Korthals. — Superbe chienne griffon korthals, admirable en chasse, broussailleuse, arrêt de pieu, 8 jours à l'essai. — Prix : 150 fr.

\*\*\* Pointer. — Mâle, blanc et foie, grandetaille, quatre ans incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc, on donnera huit jours à l'essai. — Prix 250 fr. Bureau du journal.

\*\*\* Braque bleu d'Auvergne. — Mâle, bien traité, très belles formes, âgé de 10 mois, arrête rapporte et commence à chasser, on cède pour cause de départ forcé. Prix 100 fr. Bureau du journal.

S'adresser au service de la publicité du journal, L. P. 10.

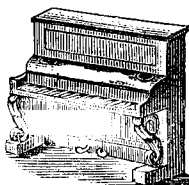
## Ch. MORETTON & C<sup>ie</sup>

9, place des Jacobins, LYON

### PIANOS

ET

### ORGUES



Choix considérable et Prix réduits

## Acatène LA MÉTROPOLÉ

Cycle sans Chaîne, breveté s. g. d. g.

Pas de réglage, pas d'encrassement, pas d'entretien, douceur des roulements, graissage tous les trois mois. — Tous les accidents causés par les chaînes n'existent plus

## PERNOT & CARTIER

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91

Appareils à Acétyle, Lance-Parfum, Machines à coudre, etc,



**MAL DE DENTS**  
Guérison instantanée  
Infaillible  
par les

**GOUTTES BÉNÉDICTINES**  
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prépr  
R. P. JON  
médecin  
chirurg.  
dentiste.

En vente  
chez princip.  
Pharmac., Parfum.,  
Coiffeurs, Drogistes, etc.  
LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général  
5, rue de l'Eglise LYON



Vente de Journaux  
et Imprimés

## V<sup>ve</sup> MELIN

Rue Quatre-Chapeaux  
LYON

## Friction Velocemen

de M. PERRICHON

Médecin-Chimiste, Membre d'Académie

Pour entraînement, prévenir tout engorgement et, par suite, l'ARTHRITE des cyclistes. Cette friction est également indispensable aux coureurs et aux gymnasiarques et à toute personne dont les muscles sont fortement excités par un exercice prolongé et un entraînement forcé. Prix du grand flacon : 5 fr. 50 ; les deux 10 fr. Adresser lettres et mandats à M. PERRICHON, médecin-chimiste, 2, place des Minimes, LYON (Rhône).

# Société de Protection du Commerce et de l'Industrie

PARIS — 32, Rue Bergère, 32 — PARIS

Succursale de LYON : 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville  
M. LUCAS, Directeur

Service Commercial. — Recherches de Représentants et de Voyageurs. — Renseignements sur les différentes Régions

**SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE CRÉDIT**  
Le Meilleur Marché et le plus Rapide

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe des Sociétés Sportives, Vélodipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

## CHAMPIONNATS DU MONDE



### A Davos. — Patineurs à l'entraînement

Cliché de la « Gazette Dello Sport »

## CHAMPIONNATS DU MONDE

**Les Championnats du monde à Davos (Suisse).** — Avec tous les autres sports, le Patinage a pris, ces dernières années, une extension vraiment extraordinaire. On ne se contente plus de suivre le conseil du poète :

Glissez, mortels, n'appuyez pas !

Les patinoires, naturelles ou artificielles, sont devenues de véritables *Stands* où s'exercent les fervents du Hockey et où l'on est arrivé à organiser des luttes internationales d'adresse et d'agilité.

Parmi les *champs de glace* les plus fréquentés par les patineurs, amateurs et professionnels, un des meilleurs et des plus rassurés, est certainement celui de *Davos*, près de Zurich, petit lac de 18,000 mètres, situé à 1,560 mètres au-dessus du niveau de la mer et où, pendant 3 à 4 mois de l'année, on trouve une couche de glace très épaisse.

En gens intelligents et pratiques, les Suisses ont fait de Davos une station d'hiver cosmopolite, où les fervents du patin viennent, de toutes parts, assis-

ter ou prendre part aux luttes très passionnantes qui s'y organisent par les soins d'un comité, nommé par le *Schlittschuh Davos Club*.

Grâce à l'amabilité de notre confrère, la *Gazzetta dello Sport*, de Milan, nous pouvons donner à nos lecteurs une idée du luxe et du confort de la patinoire de Davos.

Des deux clichés empruntés au *Supplément illustré du journal milanais*, le premier représente la patinoire dans son ensemble. Le deuxième nous montre des patineurs à l'entraînement.

Ajoutons, pour terminer cette courte notice, que c'est à Davos qu'ont été courues, les 6 et 7 février les quatre épreuves du *Championnat du Monde*.

C'est *Æstlund* qui a gagné cette magnifique course, en couvrant les 10.000 mètres du parcours, en 17' 10", battant de 46" le record qui appartenait à *Ioop Eden* (17' 56").

Cette rencontre sensationnelle était accompagnée d'autres épreuves non moins intéressantes, entre autres, le *premier tournoi international des luttes sur glace*.

Quarante-quatre lutteurs ont pris part à ce tournoi.

Après une lutte acharnée et des assauts des plus applaudis, la victoire est revenue à L. Betschart, un berger d'Ingebohl.

Les autres lutteurs se sont classés dans cet ordre :

2. Dead heat : C. Blaser (berger), de Schwarzenegg et C. Ischappat (gym.), de LaChaux-de-Fonds ; A. Zurneisen (gym.), de Bâle.

3<sup>e</sup> couronne : F. Hauser (berger), de Schupfer.

4<sup>e</sup> couronne : E. Kapps (gym.), de Davos.

5<sup>e</sup> couronne ; H. Neeser (gym.), de Zurich.

La première place pour la lutte libre est revenue à M. Zurneisen, de Bâle, champion de l'année dernière, à Bâle, devant Zwald, de Zhalweil, second, et Muller, de Bâle, troisième.

Quant au record de l'heure appartenant à Eddington avec 30 kilomètres, il a été battu par W. Sentsburg, de Munich qui, malgré une chute lui ayant fait perdre 20 secondes, a pu l'élever à 30 kilomètres 800.



## HIPPISME

**Concours hippique de Lyon.** — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, notre grande fête sportive de printemps s'annonce sous les plus brillants auspices. Voici quelques renseignements complémentaires.

Le prix offert par M. le Président de la République consiste en un beau vase bleu de Sèvres.

Le ministère de l'Agriculture a porté de 1,000 à 2,000 francs son allocation, en demandant qu'elle soit attribuée à la classe des chevaux de selle de 3 à 5 ans.

Il offre, en outre, une médaille d'or.

Le ministère du Commerce met à la disposition du Comité une médaille de vermeil.

Notre Conseil municipal, de son côté va probablement accorder une augmentation d'allocation de 1,500 f. en faveur du rétablissement des courses au trot.

Les grands cercles de notre ville, le *Cercle du Commerce* et le *Cercle du Divan*, ont promis leurs subventions ordinaires.

D'autre part, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, à l'occasion du concours, des billets aller et retour, valables du 16 au 25 avril au soir.

La Compagnie a accordé, en outre, une allocation de 500 fr.

Enfin, imitant l'exemple de la Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon, la *Compagnie des Tramways*, que nous ne saurions trop féliciter, s'est inscrite pour une subvention en espèces.

\*\*\*

**Equipage des Drags de Lyon.** — *Dimanche 20 février.* — Par suite de l'absence de quelques membres, la réunion s'est trouvée un peu moins animée. Un temps superbe a heureusement favorisé les Fervents et les incidents n'ont pas manqué, grâce à l'excellent choix du parcours, qui comprenait les obstacles du terrain de manœuvres.

Le départ a été donné sur la digue de Vaulx-en-Velin. Mais la chasse, qui devait se poursuivre dans

les îles, est bientôt arrêtée, par suite de la crue du Rhône et passe alors sur la rive gauche jusqu'à la jonction du canal de Jonage où un défaut est relevé.

Après quelques minutes de repos, on repart à travers le Grand-Camp et les obstacles en bordure de la digue sont passés avec beaucoup de brio et d'entrain par tous les cavaliers.

L'arrivée a lieu près du champ de courses où un public d'environ trois cents personnes, soit sur la digue, soit dans le Grand-Camp, assiste à la curée. Master of hounds : M. le capitaine de Gissac, du 10<sup>e</sup> cuirassiers. Le brush à Mme Damour, mère du sympathique sportsman, un des plus assidus aux réunions des Drags.

Remarqué à l'arrivée : Mme la marquise de Bridieu ; le commandant Desprez ; les capitaines de la Tillais et de Gissac ; les lieutenants de Montauzan, de Bridieu, de Ligonnès, de Toulouse-Lautrec ; MM. Damour, Villars, Gillet, Pierre Gauthier, etc.

\*\*\*

**Courses d'Auteuil.** — *Judi, 17 février.* — Résultats :

*Prix du Téléphone* (course de haies, 3,000 fr.). — 1. Salve 5/4 ; 2. Tancrede, 9/2 ; 3. Isard II 8/1.

Pari mutuel. — Pesage : Salve, gagnante, 20 50 ; placée, 15 ; Tancrede, 18. — Pelouse : 13 50, 7 50, 8 50.

*Prix de la Gare* (course de haies, 4,000 fr.). — 1. Sinha, 5/2 ; 2. Lutin II, 20/1 ; 3. Goodwood, 4/1.

Pari mutuel. — Pesage : Sinha, gagnante (écurie Soarez), 13 ; placée, 21 50 ; Lutin II, 71. — Pelouse : 6 50, 9 50 ; 25 50.

*Prix de la Ferme* (steeple-chase), 10,000 fr.). — 1. Dunois, 10/1 ; 2. Cornichon, 10/1 ; 3. Turbot, 4/1.

Pari mutuel. — Pesage : Dunois, gagnant, 89 50 ; placé, 47 50 ; Cornichon, 39. — Pelouse : 34, 17 23 50.

*Prix Voltaire* (steeple-chase, 4,000 fr.). — 1. Le Louts, 4/5 ; 2. Cinname, 4/1 ; 3. Sampa, 8/1.

Pari mutuel. — Pesage : Le Louts, gagnant, 15 ; placé, 11 50 ; Cinname, 15 50. — Pelouse : 8, 7, 11.

*Prix du Phalanstère* (steeple-chase, 5,000 fr.). — 1. Ardent II (Brooks), 10/1 ; 2. Marie Stuart (W. Head), 8/1 ; Calderon (Hart), 3/1.

Pari mutuel. — Pesage : Ardent II, gagnant, 82 50 ; placé, 33 50 ; Marie Stuart, 47 50. Pelouse : 52 20, 23 50.

*Prix de Passy* (courses de haies, 4,000 fr.). — 1. Asté, 5/1 ; 2. Janval, 4/7 ; 3. Alfragan, 6/1.

Pari mutuel. — Pesage : Asté, gagnant, 66 50 ; placé, 16 ; Janval, 11 50. — Pelouse : 27 50, 9, 6 50.

*Dimanche 20 février.* — Résultats :

*Prix du Paddock* (Steeple-chase, 3,000 fr.). — 1. Métempycose 4/5 ; 2. The Shamson 9/2.

Pari mutuel. — Pesage ; Métempycose, 20. — Pelouse : 10.

*Prix d'Essai* (Course de haies, 4,000 fr.). — 1. Lario 7/1 ; 2. Flessingue 16/1 ; 3. Chenille 25/1

Pari mutuel. — Pesage : Lario, gagnant, 70 ; placé, 27 ; Flessingue, 68 ; Chenille, 94. — Pelouse : 32 50, 12 ; 24 ; 35 50.

*Prix de l'Avenir* (Steeple-chase, 20,000 fr.). — 1. Barbe-Bleue 14/1 ; 2. Ardent 7/1 ; 3. Nestier 6/1.

Pari mutuel. Pesage : Barbe-Bleue, gagnant, 421 ; placé, 117 ; Ardent II, 49 50. — Pelouse : 121, 42 ; 26 50.

*Prix Hungerford* (Steeple-chase, 10,000 fr.). — 1. Sélène 3/1 ; La Belle Ferronnière 6/1 ; 3. Saladin II 7/4

Pari mutuel. — Pesage : Sélène, gagnante, 48 50 ;

placée 16; La Belle Ferronnière, 28. — Pelouse : 23, 10 50; 16.

*Prix de Dangu* (Steeple-chase, 5,000 fr.). — 1. Cornichon 65/40; 2. Daphnis 4/1; Goodwood 4/1.

Pari mutuel. — Pesage : Cornichon, 16 50. — Pelouse : 8 50.

*Prix Belle-Isle* (Course de haies, 4,000 fr.). — 1. Sombrun 5/4; 2. Amourette II 6/1; 3. Paco 7/2.

Pari mutuel. — Pesage : Sombrun, gagnant, 23; placé, 15; Amourette II, 24. — Pelouse : 10, 7; 13.

Mardi 22 février. — Résultats :

*Prix de la Bise* (course de haies, 3,000 fr.). — 1. Salve 7/4, 2. Tancrède 8/1, 3. Chocolat 5/2.

Pari mutuel. — Pesage. — Salve gagnante, 23 50, placée, 17; Tancrède, 35 50. Pelouse, 12, 8 50, 11 50.

*Prix du Sentier* (steeple-chase, 5,000 fr.). — 1. Pan 4/1; 2. Dunois, 2/0.

Pari mutuel. — Pesage : Pan gagnant, 39 50, pelouse 18 50.

*Prix du Viaduc* (course de haies, 12,000 fr.). — 1. Grandlieu, 2/1; 2. Ermerie 4/5; 3. Armure 20 50.

Pari mutuel. — Pesage : Grandlieu gagnant, 31, placé, 13 50; Ermerie 12. Pelouse, 16 50; 7; 6 50.

*Prix Castiglione* (steeple-chase, 4,000 fr.). — 1. Savoyard 13 10; 2. Gamaches 7/2; 3. Austerlitz 7/2.

Pari mutuel. — Pesage : Savoyard gagnant, 21 50, placé 14 50; 16 50. Pelouse, 11; 7 50; 9 50.

*Prix Beaumanoir* (steeple-chase, 4,000 fr.). — 1. Ardent II, 5/4; Diplomate, 25/1; 3. Briquette, 11/2.

Pari mutuel. — Pesage : Ardent II gagnant 22 50, placé, 12 50; 30. Pelouse, 12; 7 50; 18 50.

*Prix de la Faisanderie* (course de haies, 4,000 fr.). — 1. L'Aurore II égal; 2. Condé 14/1; 3. St-Cyrien, 7/5.

Pari mutuel. — Pesage : L'Aurore II gagnante 21, placée 17 50; 46 50. Pelouse, 10 50; 8 50; 2/4.

**INFORMATIONS**

\*\*\* La Société de l'Etrier vient de voter les fonds nécessaires à l'achat d'objets d'art qui seront donnés en prix au concours de chevaux de selle qu'elle a décidé d'organiser.

Ce concours, ouvert seulement aux chevaux de particuliers montés par des particuliers, aura lieu le 21 mars, au manège du Tattersall.

Les membres de l'Etrier se sont interdit de présenter ou de monter dans ce concours.

\*\*\* Voici la liste des concurrents français qui restent inscrits pour les grandes épreuves anglaises, après les forfaits du 14 janvier, à Londres.

Dans le Princess of Wales' Stakes, à courir à Newmarket le 30 juin : Margaux, à M. Edmond Blanc; Berri et Trianon, à M. Albert Menier; Idle Hampton, à M. Caillault; Cratère, au baron d. Rothschild.

Dans le Jockey-Club Stakes, à courir à Newmarket, le 29 septembre : Bombarde et Grodno, à M. Michel Ephrussi; Margaux, à M. Edmond Blanc; Putanges, à M. Maurice Ephrussi; Idle Hampton, à M. Caillault.

Enfin, dans les Eclipse Stakes à courir à Sandown Park le 15 juillet : Eldorado II, à M. Arnaud; Grégoire, à M. Deschamps; Margaux, à M. Edmond Blanc; Gour, à M. Albert Menier; Cratère, au baron de Rothschild; Hawamdieh et Indian Chief, à M. Henri Say; La Chi-mère, au baron de Schickler.

\*\*\* Le Bulletin Officiel du Demi-sang, n° 5 bis, paru hier, contient le programme de la Société,

pour l'année 1898, sur les hippodromes de Neuilly-Levallois, Paris-Vincennes, Caen, Cabourg, Deauville et Le Pin.

Nous avons déjà annoncé, dans nos nouvelles, les quelques modifications qui y ont été apportées et de l'augmentation sensible des allocations. Il y a un peu plus de 100,000 francs d'augmentation, qui se répartissent par billets de mille et de deux mille; c'est fort joli.

Mais le « clou » est certainement le prix de 50,000 francs que nos jeunes trotteurs de 3 ans se disputeront à Vincennes, le 23 mai prochain.

A cette occasion, M. Riotteau, député, président de la Société de Demi-Sang, et M. le comte de Saint-Quentin, vice-président, sont allés rendre visite à M. le Président de la République et lui ont, en même temps, demandé de bien vouloir honorer de sa présence, la journée de courses du 23 mai.

Le Président de la République a accepté en principe cette invitation; il a ajouté qu'il donnerait un objet d'art pour être joint au prix réservé au gagnant.

\*\*\* Avec la promesse de nous faire connaître bientôt celui de 1897, on vient de publier l'état des encouragements donnés à l'industrie chevaline, en France, pendant l'année 1896. Ils se sont élevés au chiffre très important de 14.560.452 francs, répartis entre courses, concours et primes diverses aux éleveurs.

Nous trouvons, parmi les donateurs les plus importants :

- La Société des Courses : 10.204.415 francs.
- La Société hippique française : 338.015 francs.
- Les départements et les villes : 1.431.340 francs.
- Le Gouvernement : 2.106.650 francs.



**LES PETITS ÉPAGNEULS ANGLAIS**

SPANIELS (Suite).

(Voir notre numéro du 12 février.)

**Les Epagneuls d'eau, irlandais et anglais.**

— Ceux-ci (les irlandais surtout) sont plus connus et pourtant peu employés en France. Et cependant ces excellents chiens pourraient rendre de grands services aux chasseurs de sauvagine et aux passionnés de la rivière.

Conformés spécialement pour la chasse à l'eau, munis d'une fourrure épaisse et quelque peu huileuse, ils peuvent résister aux plus grands froids et sont insensibles aux bains les plus glacés. Intrépides à la poursuite du canard ou de la sarcelle blessée, ils nagent et plongent comme des loutres, et leur taille élevée leur permet de se jouer des joncs les plus fourrés.

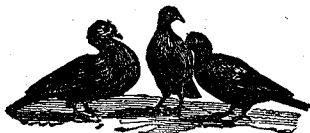
Qui ne se souvient du terrible hiver de 1893 pendant lequel le thermomètre descendit jusqu'à 30 degrés? Malgré cette température quelque peu sibé-

rienne, je chassais chaque jour dans les lones de l'Ain et sur la rivière elle-même avec un couple de water-spaniels irlandais ; je les vois encore couverts de glaçons et de frimas explorant de leur œil bon et intelligent le triste paysage sillonné de temps à autre par de longues bandes d'oiseaux migrateurs. Ils n'attendaient que l'insistant et que l'ordre de se lancer dans les eaux rapides qui charriaient d'innombrables glaçons. Leur santé était de fer, et jamais ils ne ressentirent le moindre malaise pendant cette dure campagne.

Je considère donc le water-spaniel comme le chien de marais par excellence et je crois qu'il serait d'une très grande utilité chez nous pour cette chasse spéciale.

L'épagneul d'eau anglais étant fort peu connu en France, je ne donnerai que pour l'irish water-spaniel la description détaillée établie par le Spaniel-Club anglais.

(A suivre.)



## TIR AUX PIGEONS

### CONVOICATIONS

**Société de Tir aux pigeons de Lyon.** — *Dimanche, 27 février, de 10 h. à midi*, tir d'exercice ; à 1 heure poule d'essai ; à 2 heures prix des Pavillons 200 fr., handicap en 5 pigeons, entrée 25 fr.

On trouve des fusils et des cartouches au pavillon du tir.

### RÉUNIONS

**Tir aux pigeons de Lyon.** — Résultats des séances des 20 et 22 février :

La journée du dimanche, favorisée par un temps superbe, a été très intéressante et s'est terminée fort tard.

La *poule d'essai* a été partagée entre MM. Bernus et Lablattinière tuant 8/8.

Dans le *Prix du Rhône*, les première et deuxième places ont été partagées entre M. le baron de St-Trivier et M. Bernus 6/7. Après la rentrée de tous les tireurs éliminés par deux pigeons manqués, la troisième place a été partagée entre MM. Gazagne (Joseph) et Lablattinière 8/10.

La *poule au doublé* a été gagnée au deuxième tour par M. le baron de St-Trivier 2/2.

Les autres poules ont été partagées entre MM. le capitaine Joë, Damour (Eugène), Couillet, Soubès, Gazagne, André-masse, Cottin, Debanne, Chalandon, Darnat, Anglois, Sebrenzon, In-Albon, etc.

La réunion du mardi paraissait ne pouvoir avoir lieu à cause de la pluie qui ne cessait de tomber depuis le matin ; mais, le temps s'étant un peu amélioré, les deux prix qui faisaient l'attrait de la séance ont pu être tirés et ont été chaudement disputés.

La *poule d'essai* a été partagée entre MM. Bernus et Gazagne 9/9.

Dans le *Prix du Tunnel* les première et deuxième places ont été partagées entre M. le baron de Saint-Trivier et M. Lablattinière tirant 5/5 ; la troisième place a été partagée entre MM. Bernus et Chalandon 7/8.

Le deuxième prix, un *objet d'art* (gobelet par Froment-Meurice) dû à la gracieuseté du président, M. le baron de Saint-Trivier, a été gagné par M. Chalandon 11/11. La deuxième place à M. Gazagne (Joseph) 10/11.

La *poule au doublé* a été gagnée au deuxième tour par M. Gazagne tuant 4/4.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées par MM. Soubès, le capitaine Joë, Iasigi, le comte de Saint-Séverin, Cottin, le comte de Lafarge, Couillet, etc.

**Tir aux pigeons de Monte-Carlo.** — Quarante-neuf tireurs ont pris part au *Prix de Sospel*, qui a été gagné par M. V. Black 12/12, M. Bellusci, second 18/19, M. le comte de Robiano a pris la troisième place avec 17/19.

MM. Galfon, baron de Nevius, comte de Lambertye, Moncorgé et Blacke se sont partagé les autres poules.

Le *Prix de la Ligurie* a réuni cinquante-cinq tireurs ; les deux premières places ont été partagées entre MM. L. Henry et Berridge 8/8, M. le comte Bayoli 9/10, troisième.

Une autre poule a été gagnée par M. Thellusson.

Le *Prix du Grand-Hôtel* a réuni trente-cinq tireurs ; MM. le comte Bajoli et L. Henry 9/9, prennent les premières places. La troisième revient à Lord Savile 8/9.

L'autre poule a été gagnée par M. Sneyd.

38 tireurs ont pris part au *Prix de Beaulieu* ; les deux premières places sont partagées entre MM. le comte de Gajoli et Moncorgé, 9 sur 9. M. de Maubeugé 8 sur 9, troisième.

### INFORMATIONS

Le Cercle des Etrangers du Casino de Dinant-sur-Meuse va très prochainement inaugurer un magnifique stand pour le tir aux pigeons ; le montant des prix s'élève à 125,000 francs, dont un de 20,000. Ce concours durera du 23 mars au 30 mai. Un grand nombre de tireurs se sont fait déjà inscrire au secrétariat du Cercle.



## TIR

## PROPOSITION DE LOI

*Ayant pour objet l'organisation du*

### TIR OBLIGATOIRE

(RENOUVÉE A LA COMMISSION DE L'ARMÉE)

*Présentée par M. Emile COACHE, député.*

### EXPOSÉ DES MOTIFS (suite).

Au premier rang des exercices dont il faut rendre la pratique obligatoire, nous plaçons *le tir*.

Nous voulons que nos fils acquièrent la notion, appropriée à leur âge, de l'emploi de l'arme à feu, en vue de leur préparation au tir à l'arme de guerre.

Instruit par l'expérience du passé, nous estimons qu'il y a lieu de ramener à de plus modestes proportions le programme de l'instruction militaire préparatoire et de faire converger désormais tous nos efforts sur un seul point : l'enseignement du tir.

Pour assurer la réalisation de notre projet, nous avons la ressource de pouvoir utiliser les résultats acquis par les associations privées, qui, bien qu'elles soient très insuffisamment secondées et encouragées par les pouvoirs publics, rendent chaque jour au pays d'inappréciables services.

L'initiative privée nous a ouvert la voie ; elle a réussi où l'initiative parlementaire et gouvernementale a été, jusqu'à présent, impuissante à faire œuvre utile et durable. C'est à elle que nous devons encore la formule qui synthétise notre proposition : *Le stand obligatoire à côté de l'école obligatoire.*

Le 11 juillet dernier, dans un discours qu'il prononçait à la distribution des récompenses du quinzième concours fédéral à Abbeville, M. Boucher-Cadart, ancien sénateur, président de chambre à la Cour d'appel de Paris, président de la fédération des Sociétés de tir de la région du Nord, s'exprimait en ces termes :

« Nous avons l'école obligatoire : nul ne peut se dispenser d'aller à l'école pour apprendre à lire, à écrire, à compter. Ayons donc le tir obligatoire. »

L'importance du tir n'est plus à démontrer.

Il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien.

Napoléon 1<sup>er</sup> a souvent insisté sur cette vérité. Au retour d'une visite à l'école de Saint-Cyr, il témoigna au Ministre de la Guerre le mécontentement qu'il avait éprouvé en constatant qu'on ne s'y exerçait pas au tir : « J'entendais qu'un élève sortant de l'école militaire tirât comme un chasseur baléare, écrit-il. Il faut que chaque élève use dix cartouches à balle par jour, en tirant au but, et apprenne à manier son fusil... Qu'une cible soit établie sous quarante-huit heures. »

Tous les généraux de l'Empire ont été d'accord sur ce point.

Le général Morand insistait d'une façon particulière sur la nécessité de l'enseignement du tir.

« Pour arriver à ce résultat, disait-il, qu'importe la dépense ? En effet, il faut ou n'avoir point d'armée ou n'en avoir qu'une bonne, capable de défendre le pays et d'intimider ses ennemis. »

Nous pourrions multiplier les citations à l'infini. Nous nous contenterons d'en ajouter une seule, qui est, à notre avis, d'une justesse absolue : « Avec les fusils dont les armées européennes sont actuellement pourvues, la valeur des troupes se comptera par le nombre d'adroits tireurs qui les composeront. »

Aussi, voyons-nous les divers Etats consacrer au développement du tir d'importants crédits.

En Angleterre, le budget voté par la Chambre des Communes le 3 février dernier alloue, pour l'enseignement du tir à la milice et aux volontaires, une somme de 12.500.000 fr. sur les 136.450.000 fr. affectés à la défense.

Qui ne connaît la « National volunteer Association », cette société de volontaires anglais, fondée en 1859, sous le patronage de la reine et du prince Albert, et qui a tant contribué à répandre le goût du tir en Angleterre ? Tout un réseau d'associations secondaires couvre le pays et y entretient la pratique du tir.

En Allemagne, la subvention destinée à encourager le tir s'élève à plus d'un million de francs, et nous apprenions récemment que l'Empereur avait décidé de prélever, sur sa cassette particulière, la valeur de prix en argent destinés à récompenser les meilleurs tireurs de chaque régiment.

La Suisse inscrit 600.000 francs, en faveur du tir, à son budget de la guerre, qui est de 23.000.000 de francs.

L'Italie elle-même consent, chaque année, pour le même objet, un sacrifice d'égale d'importance.

Le Danemark, après ses désastres de 1864, institua des sociétés de tir pour continuer l'initiation des jeunes gens aux pratiques de la vie militaire. Il les dota d'armes, de munitions et de récompenses pour les meilleurs tireurs.

En France, une somme de 50.000 francs était votée au budget pour encouragement au tir ; elle a été réduite à 40.000 francs !...

Et le projet de notre budget de la guerre prévoit, pour l'exercice 1898, un total de charges militaires, directes et indirectes, s'élevant à 851.011.501 francs !

Nous n'affaiblirons par aucun commentaire la portée de l'enseignement qui se dégage de la comparaison des chiffres.

Nous dirons simplement : Il est temps de réagir !

Et, après avoir signalé le mal et le danger, nous vous proposons, pour y remédier et y parer : *l'institution du tir obligatoire.*

Mais, répondez-vous peut-être, l'œuvre à réaliser est grosse de difficultés.

Cette objection n'est pas de nature à nous troubler. « Les grandes difficultés, a-t-on écrit, font les grands progrès ».

Du reste, ces difficultés sont, à notre avis, loin d'être insurmontables.

Ce que nous vous proposons, c'est de faire pour notre pays ce que les Suisses ont fait pour le leur, et personne ne songera à nous contester que nos voisins doivent à leur qualité de premiers tireurs de l'Europe une des plus sûres garanties de leur indépendance.

Or, comment procèdent les Suisses ?

« La loi fédérale, dit M. Boucher-Cadart, veut que, dans les écoles, les enfants apprennent les premières notions de gymnastique et de tir ; elle exige que, au sortir de l'école, ils entrent dans une Société de tir où ils sont encore exercés. Ils arrivent au régiment avec des notions sérieuses et peuvent consacrer tout leur temps à se perfectionner et à apprendre le tir de guerre, qui ne peut être enseigné que sous les drapeaux... Puis, au sortir du régiment, les soldats sont obligés de tirer un nombre déterminé de balles, chaque année, et de garder ainsi l'habileté acquise ».

Quiconque, en Suisse, ne peut présenter un certificat émanant de l'autorité municipale et attestant qu'il a tiré ses cartouches au stand de sa commune, est convoqué par l'autorité militaire, afin de recevoir — pendant une période de trois jours — l'instruction exigée.

Ce que nous vous proposons, c'est d'étendre à la France entière les avantages d'une organisation qui, depuis sept ans, fonctionne déjà dans un de nos départements avec un succès qui la recommande comme un exemple et un modèle.

Dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, et en particulier dans le canton d'Hesdin — que M. Boucher-Cadart représente au Conseil général du Pas-de-Calais, — les tirs scolaires et les tirs d'adultes s'effectuent avec un plein succès depuis l'année 1891.

La section scolaire compte actuellement 988 élèves exercés ; la section des adultes comprend 70 tirs où s'exercent 913 tireurs. Et cette organisation fonctionne grâce au seul concours des municipalités et des particuliers, sans subvention du gouvernement, sans allocation du département.

Voilà quelle est la puissance de l'initiative privée. Que ne pourrait-on pas attendre d'elle, le jour où elle serait dirigée et secondée par l'Etat ?

Nous venons de voir que le tir peut être effectivement et pratiquement enseigné dans les écoles, que cet enseignement peut être continué pendant la période comprise entre la sortie de l'école et l'entrée à la caserne. Il ne s'agit plus que de permettre à nos tireurs de conserver, après leur retour du régiment et jusqu'à leur libération du service militaire, le bénéfice des connaissances et de l'habileté acquises.

Ce résultat sera facilement obtenu en imposant aux soldats, devenus citoyens, l'obligation de tirer, chaque année, un certain nombre de balles dans des conditions prévues et déterminées.

Si nous passons maintenant à la prévision des charges budgétaires qu'entraînerait l'application de notre projet, il nous sera permis de dire qu'à cet égard encore on peut envisager l'avenir avec confiance. Si, momentanément, des charges nouvelles sont nécessaires, elles ne tarderont pas à être compensées par des profits qui sont appelés à devenir, un jour, considérables.

*Ce sera, au point de vue de la défense nationale, un véritable placement à gros intérêt.*

Sous le régime de la loi militaire actuelle, il serait possible de réaliser une première économie, en accordant aux jeunes soldats, qui se seraient signalés par leur assiduité et leur habileté aux tirs scolaires et aux tirs d'adultes, un congé de deux mois pendant leur première année de service. De même, on pourrait réduire, en faveur des plus habiles tireurs, la durée des périodes d'exercices de la réserve et de l'armée territoriale.

Sous le régime de la loi nouvelle, — que nous appelons de tous nos vœux et qui abaisserait à deux années la durée du service militaire, — les économies budgétaires atteindraient un chiffre dont nous ne pouvons évaluer l'énorme importance.

Or, nous demeurons convaincu que la durée du service militaire ne pourra être réduite sans danger pour la défense nationale qu'à la condition d'assurer l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse, notamment en ce qui concerne la connaissance et la pratique du tir.

(à suivre)

## CORRESPONDANCE

Lyon, le 20 février 1898.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi d'abord de joindre mes plus vives félicitations à celles de vos nombreux amis des sports qui vous sont déjà parvenues pour l'apparition de votre excellent journal.

Sous le titre de *Lyon-Sport*, que l'on pourrait faire suivre de l'adjectif synoptique, vu la complexité de tous les renseignements qu'il renferme, c'est un organe appelé à rendre les plus grands services à notre chère ville de Lyon et à la région, si patriotique, du Sud-Est.

Personnellement, je cultive tous les sports et mon préféré est celui du tir.

Or, dans votre numéro du 19 courant, sous le titre *Tir*, vous avez commencé l'examen de la proposition Coache devant donner l'instruction et la pratique du tir aux jeunes gens.

Il résulte que, malgré les anciens efforts de quelques membres du Parlement, dont on ne saurait trop citer les noms,

pour les remercier et leur donner la persévérance, MM. George, Henri Martin, Testelin, Tézenas, etc., les propositions de loi à ce jour ont été ou abrogées ou promulguées sans application.

A la lecture de cette première partie de la proposition, il est facile de pressentir que l'exposé complet aura beaucoup d'influence.

Mais ce que je désirerais, dès aujourd'hui, au moment où les comités électoraux élaborent les programmes législatifs, c'est que nous tous, comprenant que les *seuls pratiquants* du tir sont les bons tireurs, fassions inscrire dans tous les mandats législatifs, sans distinction de partis, ces mots :

« Enseignement et pratique du tir à tous les jeunes gens de 15 à 20 ans, pour fortifier l'armée et tendre à la réduction du service militaire ».

Faisant partie moi-même d'un comité électoral, j'ai fait adopter ma manière de voir, et le mandat législatif de ma circonscription portera cette mention.

Dans l'espoir que cet exemple sera suivi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes nouvelles félicitations et mes bien sincères salutations.

Jules BRACHET, 12, rue Molière.

## Un dernier Mot.

Le *Stand*, de Paris, nous annonce qu'il publiera demain le nom et le portrait de son rédacteur, M. des Avisnières.

Nous le remercions de cette attention, qui était cependant superflue, car il y a longtemps que nous savons que M. des Avisnières est M. Th. Riboud, directeur du *Stand*, et que son correspondant à Lyon est notre camarade et ami, M. Séna-Pouzet. Et si nous avons posé notre question, c'était simplement pour faire comprendre à notre confrère qu'il y a quelque danger à trouver mal chez les autres un incognito dont on use volontiers chez soi...

Quant à être d'une « jalousie féroce », c'est là un sentiment que le *Stand* nous prête à tort et dont nous ferons justice en ouvrant toutes grandes, à notre ami Séna-Pouzet et à tous ceux qui pratiquent le tir et aiment à en parler, les colonnes de *Lyon-Sport*.

Nous nous appliquons seulement, et en cela nous croyons bien faire, à ne donner, dans notre journal, que des informations scrupuleusement exactes. La petite rectification qui a paru dans le dernier numéro du *Stand*, sous la signature S. P., nous prouve que nous avons raison de nous élever contre certaines erreurs, assurément involontaires, de M. des Avisnières.

Mais nous ne sommes, pour cela, ni jaloux, ni féroce ! Et c'est heureux, car ces deux vices, joints à ceux que nous avons déjà (y compris le *vice-président*), pourraient nous faire passer pour le *vice sans fin*, ce qui serait déplorable.

J. Q.

## INFORMATIONS

♣ MM. Mérillon, président de l'Union, Boucher-Cadart, président de la Fédération des Sociétés de Tir du Nord, et Guillain, député du Nord, continuent leurs démarches en vue d'obtenir que la subvention de l'Etat au 6<sup>e</sup> Concours national de Tir, soit ajoutée au budget de l'Intérieur quand il reviendra devant la Chambre. M. le Ministre de l'Intérieur aurait, d'après le *Tir National*, donné son assentiment à ce projet.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour que cette subvention, indispensable, soit votée en temps voulu et que nos camarades du Nord puissent entreprendre, sans plus de retard, l'organisation du Concours national de 1898, avec l'aide, qui ne leur sera pas marchandée, de toutes les régions, y compris celle du Sud-Est.

♣ Nous trouvons, dans les palmes académiques (il en pleut, cette fois-ci !) le nom de M. Violet, ancien président de Société de Tir.



S'il s'agit bien, comme nous le pensons, de notre ami Alphonse Violet, l'excellent tireur parisien, champion de France et lauréat de maints grands prix, nous ne voulons pas être les derniers à adresser à notre ancien collaborateur du *Tireur du Sud-Est* nos vives félicitations et celles de tous ses camarades lyonnais.

♣ Le Conseil d'administration de la *Société de Tir de Lyon* vient de faire parvenir à M. le Maire de Lyon, pour être placés dans les collections du Musée de la Ville, les coins (face et revers) qui ont servi à la frappe de la médaille du 1<sup>er</sup> match international, tiré en mai dernier, ainsi que ceux de la cuvette de la montre officielle du Concours des Noces d'argent.

La médaille du match sera, plus tard, recherchée des collectionneurs, car il n'en a été frappé en tout que 51 exemplaires : 3 en or, pour prix ; 23 en argent, pour les délégués ; 5 en bronze, pour les membres du jury ; 1 en cuivre doré, pour les archives de la *Société de Tir de Lyon*, et 19 en cuivre argenté pour les membres des Comités du Concours.

♣ Dans sa dernière séance, le Groupe des Tireurs de section de la *Société de Tir de Lyon* a décidé, à l'unanimité, de participer au tir de délégations du Concours de Turin ; les six délégués seront désignés ultérieurement, mais le Groupe offrira le remboursement des frais de chemin de fer à tous ceux de ses membres, délégués ou non, qui se rendront au Concours.

On continue à s'entraîner fermé au Stand. Des cibles, absolument conformes à celles de Turin, ont été placées pour le tir au revolver (distance : 50 mètres) ; la même mesure a été prise pour les cibles de carabine à 300 mètres.

♣ La deuxième séance de l'Ecole de Tir a porté à 506 le nombre des adhésions reçues ; sur ces jeunes gens, 145 appartiennent au Lycée. M. le Gouverneur militaire a, comme les années précédentes, mis à la disposition de l'Ecole deux caporaux qui aident les commissaires du Stand dans leur tâche d'instructeurs de tir.

♣ Trois nouvelles adhésions de Sociétés à l'Union : Barbezieux (Charente), Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) et Marseille (Société *La Patriote*). Nous nous réjouissons particulièrement de cette dernière adhésion qui prouve que nos camarades de Marseille ont oublié certains petits dissentiments pour ne voir que l'intérêt général du tir.

♣ La Société de Tir de Champagnole (Jura) a renouvelé son Comité, à la tête duquel nous voyons MM. Ravier, président ; Girardet et Mougeot, vice-présidents ; Giraud, secrétaire ; Tissot, trésorier ; et Lavigne, directeur.

## COMMUNICATIONS

**Société des Tireurs du Rhône.** — Dimanche 27 février, au Stand de la Doua, tir pour les Sociétés désignées.

**Société de Tir de Lyon.** — Dimanche 27 février, de 8 heures du matin à la nuit, troisième séance de l'Ecole de tir ; continuation des inscriptions et des exercices à 200 mètres.

Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.



# CYCLISME

## Conférence du Touring-Club de France. —

Près de quatre cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de dames, avaient répondu, mercredi soir, à l'appel de la délégation lyonnaise et se pressaient dans la grande salle de l'Hôtel de l'Europe. Aussi bien, la conférence annoncée offrait-elle cet attrait tout particulier de faire voyager ses auditeurs dans cet extrême Orient d'une si mystérieuse actualité, en compagnie du cicerone autorisé qu'est M. Rabaud, membre de la Mission lyonnaise en Chine.

M. Compayré, recteur de l'Académie, délégué du T.-C. F. préside, assisté de M. Quinson, délégué départemental. M. Compayré, qui ouvre la réunion, remercie les auditeurs d'être venus aussi nombreux ; il rappelle les dernières victoires du Touring-Club, qui compte aujourd'hui, parmi ses soixante-cinq mille membres, tout ce que la France compte d'hommes distingués et éminents. Le président adresse ensuite un souvenir ému à la mémoire de M. l'avocat général Vainker dont la mort prématurée est une si grande perte pour la délégation lyonnaise et pour le T.-C. F., puis il donne la parole à M. Rabaud.

Nous ne saurions, sans lui enlever sa saveur primesautière, reproduire ici, sous une forme abrégée, le récit anecdotique du spirituel conférencier qui a véritablement tenu sous le charme ses auditeurs et ses auditrices. Grâce à des projections photographiques, fort habilement exécutées par MM. Bernard et d'Auferville, du Photo-Club, les spectateurs se sont cru transportés en plein Céleste-Empire ; ils avaient l'illusion de parcourir, eux aussi, ces routes si pittoresques parfois, mais si mal entretenues de la Chine, de descendre ces rapides si dangereux placés sous la haute domination de dragons féroces qui protègent les passagers des pagodes au prix de présents et de sacrifices, d'ingurgiter enfin des repas aussi plantureux qu'indigestes, arrosés d'une eau-de-vie quasi diabolique.

Tout cela était raconté sans la moindre prétention, avec cette vie intense du « vu » et du « vécu » rehaussé de boutades spirituelles et d'anecdotes bien choisies. Aussi des bravos nourris ont-ils accueilli la fin de cette conférence, trop courte au gré de chacun. M. Rabaud, vivement félicité au nom de tous par M. Compayré, recevait de ses mains une médaille commémorative, « la seule manifestation « du T.-C. F. qu'il puisse rapporter en Chine, « puisque de longtemps encore la reine bicyclette « ne pourra affronter les routes défoncées du Céleste-Empire ».

Remarqué au hasard dans l'assistance : MM. Auguste Isaac, vice-président à la Chambre de commerce ; Ulysse Pila, M<sup>e</sup> d'Auferville et Mme d'Auferville, Reguet, vice-président de la Fédération cycliste lyonnaise ; A. Burdet, secrétaire du Bicyclic-

Club; F. Mailhet, délégué du T. C. F.; Bouchain, du Photo-Club; Ch. Coester, ancien délégué principal du T. C. F., etc., etc.

## NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec les plus vifs regrets la mort de M. l'avocat général Vainker qui a succombé, il y a quelques jours après une très courte maladie.

M. l'avocat général Vainker laissera un ineffaçable souvenir dans le monde du Palais, où le charme de sa parole, la sûreté de sa science juridique, l'affabilité de son accueil lui avaient acquis l'estime et la sympathie de tous.

Il laissera aussi un vide douloureux au sein de la délégation lyonnaise du *Touring Club de France*, dont il était l'un des membres les plus zélés et les plus éclairés. M. Vainker avait trouvé dans le tourisme vélocipédique, dans le charme des promenades familiales, le délassément légitime de ses graves préoccupations professionnelles. Le *Touring Club de France* a perdu en lui un de ses plus fervents adeptes, de ses plus chauds défenseurs.

Nous adressons à sa famille explorée l'hommage de nos respectueuses et bien sincères condoléances.

## INFORMATIONS

Une nouvelle Société cycliste vient de se fonder sous le nom de « *La Pédale Lyonnaise* ». En attendant de faire connaître la composition de son bureau nous lui souhaitons une prompte réussite.

Nous apprenons que le vélodrome de la Tête-d'Or fera prochainement sa réouverture avec une nouvelle direction. Cependant nous nous sommes laissé dire que le directeur sportif serait toujours le sympathique M. Bouchard, vice-consul de l'U.V.F.

**U.V.F.** — La direction du Vélodrome Tête-d'Or vient d'adresser son affiliation à l'Union vélocipédique de France. L'entraînement sur cette agréable piste commence le 1<sup>er</sup> mars.

MM. les coureurs professionnels sont priés de prendre leurs licences pour l'année 1898.

S'adresser au chef consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Nous trouvons, dans le *Journal des Sports*, l'entre-filet suivant que nous laissons à l'appréciation de nos lecteurs:

« C'est décidé, la Commission de vélocipédie de l'U.S.F.S.A. a parlé et les motocycles viennent d'être autorisés comme moyens d'entraînement: 1<sup>o</sup> dans les records sur route et sur piste, dans les courses sur route.

« Nous sera-t-il permis de rappeler à la Commission de vélocipédie que les records sur route n'étant pas reconnus par l'U.S.F.S.A., il n'était nullement besoin de son autorisation pour demander aide aux motocycles?

« Cette première constatation faite, pourrait-on nous dire quels services sont appelés à rendre les motocycles sur nos pistes actuelles et, par conséquent, l'utilité de la décision?

« Pour finir, la Commission n'a-t-elle point vu que permettre les motocycles sur route serait forcer bientôt les autorités municipales à interdire les courses sur route et

enlever ainsi à l'U.S.F.S.A. l'occasion de beaux et nombreux succès?

« La Commission s'est-elle aussi rendu compte que chaque société était libre d'édicter les règlements qui lui convenaient et d'infirmer sa décision en interdisant l'entraînement automobile?

« Nous posons là quatre points d'interrogation, sans oser, disons-le, espérer une réponse ».

**Douanes.** — Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la proposition de MM. Descubes et Paulmier relative aux droits à appliquer aux vélos et aux automobiles.

Nous apprenons que cette proposition a été ajournée par la Commission, à une séance ultérieure afin d'attendre le rapport de M. Berger, député.

Cependant il est fort probable que nous n'aurons pas à revenir sur cette question, car cette proposition ne saurait aboutir avant la fin de la session actuelle. Par suite, elle deviendra caduque, et ce n'est que la nouvelle Chambre qui pourra en déterminer, à condition toutefois d'en être saisie à nouveau.

Malgré le retard apporté au règlement de la question des Douanes, nous croyons intéressant de publier un petit tableau comparatif des différents droits en pays étrangers.

En Autriche, la bicyclette paie, à la frontière, 25 florins en or; en France, 2 fr. 20 par kilog.; en Italie, 84 fr.; en Suisse, 70 fr. les 100 kilog.; en Russie, environ 45 fr.; en Suède, 15 o/o de la valeur du cycle; en Norvège, environ 29 fr.; en Danemark, 10 o/o de la valeur; Espagne, 75 fr. les 100 kilog.; Belgique, 15 o/o de la valeur.

**TURIN.** — Le Comité de l'Exposition générale qui doit se tenir ici, cet été, vient d'établir un programme sportif des plus importants. Au cours de l'Exposition, en outre de la grande course d'automobiles et de l'exposition des voitures qui y auront pris part, dont je vous ai parlé il y a près d'un mois, il y aura deux congrès: un de cyclistes et l'autre de chauffeurs, plusieurs concours de tir, de jeux athlétiques, des courses cyclistes, des régates internationales sur le Pô, un grand tournoi d'escrime, dont l'organisation a été confiée à MM. Rossi, S. Agabio et Bollero, etc.

**FLORENCE.** — A l'occasion des grandes fêtes du Centenaire d'Americo Vespucci et de Toscanelli qui seront célébrés en mars, de grandes fêtes cyclistes seront organisées.

Le roi et son entourage, qui viendront à Florence avant de se rendre à l'inauguration de l'exposition de Turin, assisteront très probablement aux courses.

## FÊTES ET RÉUNIONS

**Cyclophile Lyonnais.** — Samedi, 19 février, nous étions conviés par notre plus vieille et plus importante Société lyonnaise, à assister à son bal, donné dans les salons de l'Hôtel de l'Europe. Une organisation splendide, une décoration superbe et des toilettes charmantes faisaient de ces beaux salons, envahis par la foule, un lieu enchanté et enchanteur. Nos sincères félicitations à la Commission d'organisation.

M. Terrasse, président de la Société, officier d'Académie recevait ses invités, entouré de MM. Laurent et Brunier vice-présidents; Clerc et Regnaut, secrétaire et trésorier.

Nous citerons aussi les commissaires, portant en sautoir un ruban mauve, agrémenté du monogramme de la Société.

Remarqué dans l'assistance, en dehors du monde officiel, retenu à la Préfecture par le bal donné le même jour:

MM. Lebrun, capitaine d'état-major; Bellon, président de

l'Omniùm; Chapuis, avocat, délégué de l'Omniùm; Burnichon, avocat, président du Football-Club; Comparat, du Bicycle-Club; docteur Chatelus; Berne, président des anciens Mobiles du Rhône; Merle, Chabannin Pautart, Lamy, Rhömer, Cruziat, Bouchard, Royer, Tricot, du Cyclophile Lyonnais; Collomb et Lambrecht (nos deux coureurs); Deloger du Progrès; Deschavannes, du *Lyon Républicain* et d'autres notabilités du monde sportif, que nous avons entrevues au milieu d'une foule élégante et choisie, venant terminer joyeusement au Cyclo leur soirée commencée sur la rive gauche.

**Le Cycle de la Demi-Lune.** — C'est dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel Gely, que, samedi dernier, le C. D. L. a donné son bal auquel le comité avait eu l'heureuse idée, cette année, de joindre un concert de tous points réussi.

M. Gordrey, le sympathique président de la Société, que secondaient MM. Barbier et Bellet, vice-présidents et la commission du bal, faisait les honneurs de cette aimable fête, avec sa bonne grâce accoutumée.

Des fleurs et des trophées de drapeaux égayaient une exposition de tandems, bicyclettes, pneus, etc., que M. Bouchard, l'aimable directeur de la maison Phébus, à Lyon, avait faite le long des murs, avec un goût charmant.

Pendant le concert on a applaudi quelques-uns des membres de l'Harmonie Gauloise et M. Rose, le toujours jeune comique des salons et concerts lyonnais.

**Familial-Cycle.** — Cette jeune société de sport vélocipédique qui a son siège à la Brasserie Genevoise, cours de la Liberté, a donné samedi une soirée dansante au Palais de l'Alcazar, 10, rue des Ecoles, à la Croix-Rousse, sous les auspices des membres de son bureau, ainsi composé : MM. J. Didier, président; Pasquier, vice-président; Berne, secrétaire; Bonnetain, trésorier; Billon, capitaine de route.

Le bal a été très animé et conduit par l'orchestre, qui a exécuté plusieurs morceaux de deux de nos compositeurs lyonnais : MM. Cazin et Massard.

**Jovial Cycle.** — Cette jeune société, qui entre dans sa troisième année d'existence, a donné son banquet annuel dans l'établissement Latourre, à la Demi-Lune.

Après un dîner fort bien servi, un concert charmant a terminé cette fête.

**THONON-LES-BAINS.** — Organisé par le Bilioux-Club, un groupe de gais cyclistes du Vélo-Club, le bal masqué, donné le Mardi-Gras, à l'hôtel de ville, au profit du Bureau de Bienfaisance, a obtenu un succès complet et produit une très belle recette.

Nous joignons nos félicitations à celles qu'a reçues le Bilioux-Club pour sa généreuse initiative.

\*\*\*

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs la maison du **PETIT PARIS**, 9, place des Jacobins, pour leurs achats de maillots, bas, tricot, justaucorps de toutes sortes.

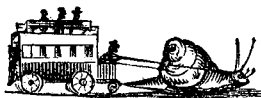
## BIBLIOGRAPHIE

**Lyon-Sport rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.**

Au moment où nos ardents cyclistes vont recommencer à parcourir les routes, leur carte d'état-major à la main, nous croyons leur être utile en appelant leur attention sur le *Petit Manuel de Topographie*, de M. Paul Lagrange, publié par la bibliothèque militaire du journal *Le Soldat*.

Ce petit ouvrage, écrit par un officier de réserve, homme de lettres, est absolument parfait et coûte la modique somme de 0 fr. 50.

On le trouve à Paris : à la librairie militaire L. Baudoin (30, rue et passage Dauphine) et à l'administration du *Soldat* (10, rue du faubourg Montmartre) ; à Lyon : à la librairie militaire Bonnair (100, rue de l'Hôtel-de-Ville) et sous le péristyle du Grand-Théâtre, côté rue Lafond (librairie Bernoux et Cumin).



## AUTOMOBILISME

### A PROPOS DE LA COURSE MARSEILLE-NICE

(suite et fin).

Aujourd'hui, disions-nous, en finissant notre précédent article, tout constructeur fait des voitures de promenade et des voitures de course.

C'est ce que nous ne voudrions pas. La belle affaire de courir avec des voitures spéciales et d'obtenir des vitesses fantastiques, comme celle que fit, l'an dernier, le comte de Dion avec son tracteur. Ce n'est qu'une question de chevaux; et tel constructeur qui se verra battu par un concurrent possédant une voiture plus forte, reviendra, la fois suivante, avec un moteur plus puissant et ainsi de suite. C'est une véritable lutte à coups de chevaux, et il est à craindre qu'elle ne finisse jamais, si les règlements de l'A. C. ne subissent pas une transformation complète.

La bonne, la véritable et la plus probante des épreuves, en même temps que la meilleure note pour un constructeur serait, à mon avis, de voir ce dernier engager pour une course, les voitures qu'il livre journellement au public. On pourrait alors voir à l'œuvre des machines semblables à celle que l'on aura un jour entre les mains. Oui, mais voilà. Et la réclame? Si l'on n'arrive pas premier, tout est perdu, le public ne voit que cela: les voitures arrivées premières. Mais quant à s'inquiéter de la régularité de la marche et du bon fonctionnement du mécanisme, du bon état de tout l'organisme à l'arrivée, il n'en a cure.

La grande épreuve nous révélera-t-elle quelque chose de bien nouveau? Nous ne le pensons pas. Mais la liste des engagements, close le 16 février dernier, contient les noms de tous nos meilleurs chauffeurs parmi lesquels nous avons vu avec plaisir figurer nos deux grandes maisons lyonnaises d'automobiles. Dans notre prochain numéro nous publierons cette liste complète. Bornons-nous aujourd'hui à exposer en quelques mots le programme de cette fête de l'automobilisme.

6 mars, Marseille à Hyères; le 7, Hyères à Nice; le 8, exposition; le 9, excursion à Monte-Carlo, où six prix d'une valeur de 5,000 francs seront décernés aux voitures les plus élégantes et les plus confortables; enfin le 10, course de motocycles de Nice à Puget-Théniers, organisée par l'Automobile-Club de Nice.

Voici maintenant la liste des prix :

1<sup>o</sup> *Prix des Souscripteurs* (18 prix) pour voitures au-dessus de 400 kilogs; prix : 2,000 fr., 800 fr., 600 fr., 400 fr. et 14 prix de 300 fr. Total : 8,000 francs.

2<sup>o</sup> *Prix du Comité des fêtes de Nice* (3 prix pour voitures au-dessous de 400 kilogs). 600 fr., 300 fr., 100 fr. Total : 1,000 fr.

3<sup>o</sup> 6 prix pour motocycles au-dessous de 100 kilogs. 600 fr., 300 fr., 3 prix de 200 fr., 1 prix de 150 fr. Total : 1,650 fr.

4<sup>o</sup> 8 prix pour motocycles au-dessous de 100 kilogs. 600 fr., 300 fr., 6 prix de 150 fr. Total : 1,800 fr.

5<sup>o</sup> *Prix du baron de Zuylen* pour le premier véhicule ayant transporté au moins seize personnes. Prix unique : 500 fr.

6<sup>o</sup> 4 prix de 200 fr. aux quatre véhicules ayant transporté au moins 6 personnes. Total : 800 fr.

Soit donc un total de 13,750 francs de prix.

C'est là une idée très heureuse, d'avoir ainsi divisé la somme à distribuer en une grande quantité de prix.

C'est un encouragement aux amateurs résidant sur la Côte d'Azur de prendre part à la course; c'est aussi le seul moyen d'avoir de nombreux engagements et de nombreux partants.

Bonne chance à tous les coureurs et beau temps! Et surtout pas de pelles, voilà nos derniers souhaits en attendant le plaisir de féliciter les heureux gagnants, que nous voudrions voir nombreux dans la région lyonnaise.

P. NEUMATIC.

**Nouvelles diverses.** — La commission de la course Paris-Amsterdam vient de se réunir à l'Automobile-Club. Après avoir écouté le rapport de M. Paul Meyan, elle a décidé d'adopter l'itinéraire parcouru par notre confrère. Le point terminus sera Amsterdam; de là on ira à La Haye en promenade, car la route qui sépare ces deux villes est étroite et difficile.

Cette épreuve obtiendra certainement un vif succès, malgré la légère opposition qu'elle a rencontrée chez quelques-uns de nos chauffeurs, et les populations des villes traversées par l'itinéraire se préparent à faire une chaleureuse réception aux concurrents. Voici quelles seraient les principales étapes à l'aller :

Première étape, Paris-Dinant, 310 kilomètres environ.

Deuxième étape, Dinant-Nimègue, 280 kilomètres.

Troisième étape, Nimègue-Amsterdam, 113 kil.

*Au retour.* — Première étape : Amsterdam-Liège, 280 kilomètres.

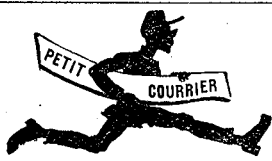
Deuxième étape : Liège-Verdun, par Bastogne et Luxembourg, 300 kilomètres.

Troisième étape : Verdun-Paris, par Châlons-sur-Marne, 300 kilomètres.

A vrai dire, la distance est trop grande entre chacune de ces villes, et pour la réussite de cette épreuve il serait nécessaire qu'un nombre important de véhicules puisse arriver à destination.

Avec des étapes de 300 kilomètres, il n'y aura pas plus de dix à douze voitures capables d'y résister, et il serait bon que la commission se préoccupât du résultat et n'imposât pas aux chauffeurs un véritable surmenage.

☛ Notre excellent confrère le *Midi Sport* de Marseille organise pour la fin Mars une course d'automobiles, qui comprendrait la traversée presque complète du département des Bouches-du-Rhône. Le parcours serait d'environ 200 kilomètres. Nous donnerons bientôt de nouveaux détails.

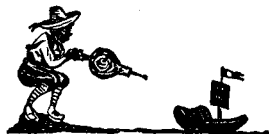


*Chaussard, à Annecy.* — Merci de votre envoi. Nous insérerons la poésie dès que nous aurons de la place. Prenez patience jusqu'à notre format nouveau.

*J. Barnod.* — Insérerons prochainement votre sonnet et votre nouvelle. Envoyez régulièrement communications et informations sportives. Merci.

*Fitzsimmons en herbe.* — Excusez réponse tardive, nécessité de prendre renseignements. — 1° L'A. C. J. O. n'a aucun rapport avec la Société que vous désignez; 2° la boîte est pratiquée à l'A. C. J. O. et aussi au F. C. L. (boîtes française et anglaise); 3° indiquerons professeur, mais actuellement pas de leçons particulières. — Pour des renseignements plus précis, passez à la rédaction 9-11 ou 3-6. J. G.

*Louis le Stéphanois.* — Remerciements. Abondance de copie oblige d'ajourner votre nouvelle. Voyez plutôt composition de ce numéro. A partir du 12 mars nous pourrions donner satisfaction à tous.



## ROWING

Les régates de la Société nautique de Marseille, commencées dans les rafales du mistral, se sont terminées par un temps merveilleux.

Quant aux vainqueurs, ils se répartissent de la façon suivante :

Dans les courses d'honneur. Au-dessus de 10 tonnes : Gloria, à M. Harrisson-Lambert; de 3 à 10 tonnes : Heartsease, au capitaine Orr-Ewing; au-dessous de 3 tonnes : Bandicoot, au capitaine Dixon.

Dans les courses de séries : encore Gloria, encore Heartsease; puis : 1° Toquade, à M. P. Chauchard; 2° Rieuse, à M. Décugis; ensuite : 1° Dilkuska, à M. W. Howard; 2° Ollé, à M. Exshaw; enfin : 1° Paulett, à M. Barral; 2° Malika, à Mrs Hamin.

Après les régates de Marseille ont eu lieu, samedi et dimanche, celles de Toulon. Le temps a été magnifique.

Voici les principaux résultats :

Première journée. — Yachts de grande série : Bona, au duc des Abruzzes. Yachts au-dessus de 10 tx; 1. Gloria, à M. Harrisson-Lambert.

Dans les autres séries nous trouvons Fern, à M. Cosey; Endrich, à M. Orr-Ewing, et Olga, à M. Graud.

Deuxième journée. — Les vainqueurs sont, dans leurs séries : Bona, Gloria, Heartsease, Serena, Sagitta, Bandicoot, Amica, Bobillot.

Samedi prochain commenceront, aux Salins-d'Hyères, des régates qui se termineront dimanche soir.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à jeudi soir, 24 février. Elles devront être adressées à M. le secrétaire de l'Union des yachtsmen d'Hyères, à Hyères.

Enfin, les 7, 9 et 12 du mois prochain, sera disputée, à Cannes, la « Coupe de France ». On sait que le yacht, chargé de défendre les intérêts français, s'appelle l'Estérel et a été construit par un syndicat que préside M. M. Henri Menier. Ce yacht n'a pas encore paru en course publique, mais l'impression qui se dégage de son aspect est excellente.

Le champion anglais, Gloria, a remporté deux victoires à Marseille et deux victoires à Toulon, mais cela ne constitue pas un titre pour lui.

☛ Notre confrère de Paris, le journal *l'Aviron*, publié dans son dernier numéro, le tableau de classement des Sociétés françaises d'aviron, par ordre de nombre de prix remportés dans l'année 1897.

Dans ce tableau, nos lecteurs pourront voir les bonnes places qu'occupent nos Sociétés lyonnaises et régionales, sur 63 Sociétés classées. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'entraînement de leurs vaillants rameurs :

Ainsi : l'*Union Nautique de Lyon* arrive en tête, avec 51 premiers prix;

Le *Club Nautique de Lyon* occupe la 8<sup>e</sup> place, avec 32 premiers prix;

Le *Cercle de l'Aviron de Lyon* vient 11<sup>e</sup>, avec 27;

La *Société des Régates lyonnaises* vient 19<sup>e</sup>, avec 18;

Enfin la *Société des Régates mâconnaises*, vient 40<sup>e</sup>, avec 10 premiers prix.

☛ Nous donnerons prochainement à nos lecteurs le tableau des régates annoncées pour la saison 1898.

☛ Les sorties sont toujours suivies et nombreuses dans nos Sociétés nautiques et, d'ici peu, les équipes de courses seront complètement formées pour prendre leur entraînement journalier, à partir des fêtes de Pâques.

# Athlétisme Football



♣ *Le Football-Club de Lyon* vient de demander au bureau de l'U.S.F.S.A. de jouer son match du Championnat de France, le dimanche de Pâques, 10 avril, contre le club Champion de Paris. Cette demande sera examinée par le conseil de l'Union, dans sa prochaine séance.

**TOURNON.** — Le 6 mars, à Tournon, un match se jouera entre l'équipe seconde de l'Association athlétique du Lycée de Grenoble et l'équipe première de l'Union sportive du Lycée de Tournon.

**GRENOBLE.** — Il paraît que c'est grâce à notre grand confrère parisien, le *Journal des Sports*, que les sportsmen grenoblois pourront voir demain, dimanche, 27 février, le *Great event* signalé déjà par les feuilles de l'endroit.

Les observations qu'il faisait au nouveau Comité du Sud-Est, affirme-t-il, ont porté leurs fruits et les deux sociétés intéressées, à plus juste titre que le Comité régional, ont été décidées à conclure sans plus tarder le match de football, si attendu et toujours renvoyé. L'Union Sportive du Lycée Ampère se rendra demain à Grenoble pour jouer contre l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble.

**BOURGAIN.** — Collège de Bourgain. — On nous annonce la fondation d'une Association Scolaire au Collège de Bourgain dont les élèves se réunissaient déjà en été le dimanche, pour s'exercer au tir à petite et grande distances au Stand de l'armée territoriale. Grâce aux bienveillantes dispositions de M. Besson, principal du collège, ils vont à l'imitation de nos lycées et collèges régionaux, s'organiser en une association pour jouer le football et pratiquer les sports athlétiques. La première réunion aura lieu les premiers jours de mars, afin de commencer sans retard l'entraînement pour le football ; à cette occasion le président d'un des principaux clubs athlétiques de Lyon se rendrait à Bourgain.

**PARIS.** — L'équipe première de l'U.A. 1<sup>er</sup>, qui a joué le championnat contre le Racing-Club est la même qu'au début de la saison, c'est-à-dire celle que nous avons vue à Lyon dans le match contre le F. C. L. Les équipiers du Cercle Athlétique Commercial n'ont renforcé que les équipes 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'U.A. 1<sup>er</sup>.

♣ *Les Stadistes en Ecosse.* — *Le premier match.* — L'équipe du Stade français, qui s'est rendue à Edimbourg pour se rencontrer avec l'équipe d'Ecosse, s'est tirée à son honneur de ce match contre les meilleurs spécialistes du monde. Les Ecossais avaient, en effet, choisi neuf de leurs meilleurs hommes jouant contre les équipes anglaises et irlandaises.

Dans la première mi-temps, les Ecossais ont marqué un but et deux essais.

Mais à la reprise, les Français, non découragés, se sont ressaisis et ont regagné une partie du terrain perdu en s'assurant deux essais.

Ces deux essais ont été marqués par MM. Ellemberger et Amand, qui méritent bien du Stade dont ils ont sauvé les couleurs. MM. Longchamp et Dédet ont également très bien joué.

*Le deuxième match.* — Cette deuxième rencontre a eu lieu lundi dernier. Bien que la victoire soit restée aux Ecossais, nous pouvons bien dire, sans trop de chauvinisme, que si l'équipe écossaise n'avait pas usé de trucs et de ficelles qui, à un moment donné, ont même soulevé les justes réclamations du capitaine français, l'issue de la rencontre aurait pu être tout autre.

Quoiqu'il en soit, après une lutte des plus passionnantes et où les spectateurs excitaient par trop leurs

nationaux, l'équipe d'Ecosse gagne par 17 points : un drop goal, trois essais dont deux convertis en but. Les Français obtiennent trois points, un essai.

Les étudiants d'Edimbourg ont fait un accueil enthousiaste à nos compatriotes : banquet, réception, tout était digne de l'hospitalité écossaise.

**BORDEAUX.** — Le match joué, dimanche dernier, à Bordeaux entre le Racing-Club de France et le Stade Bordelais a été déclaré nul.

**MARSEILLE.** — Nous sommes heureux d'enregistrer la victoire du *Football-Club de Marseille* sur le *Team du Caledonia*. C'est notre ami Etheridge qui, dimanche dernier, en l'absence bien regrettée du capitaine du F. C. M. a mené à la victoire, fortement disputée, cette jeune et vaillante équipe marseillaise. Il a encore accaparé l'honneur de la journée en marquant les 3 points inespérés, sans lesquels il y aurait eu partie nulle. En effet, ensuite d'un coup franc accordé par l'arbitre pour un hors-jeu, et bien qu'en mauvaise position, Etheridge, d'un splendide coup de pied placé, fait le but, à l'admiration et aux applaudissements de l'assistance. Je me suis laissé dire que le coup de pied aurait été donné du milieu du terrain ; un coup de pied bien dirigé sur 50 m., c'est joli ! et je l'aurais peut-être cru un peu méridional, si je n'avais vu, à Lyon, Etheridge donner de semblables coups de pied à la pelouse des courses.

Les Anglais, imposants par leur stature et leur poids, jouaient dur, plaquaient sec, manquant rarement leurs arrêts. Cependant, les Français, plus légers, les enfoncent dans les mêlées. Bravo Marseille !

Nous associations nos éloges et nos compliments à ceux qui ont été adressés à Edel et Etheridge, deux membres du Football-Club de Lyon, qui, profitant de leur résidence momentanée à Marseille, ont contribué, dans cette ville, à la réorganisation d'une équipe de football-rugby. Regrettant leur absence, mais loin d'être jaloux du succès des Marseillais, nous espérons qu'ils sauront nous faire profiter d'aussi beaux résultats en ménageant au Football-Club de Lyon une rencontre avant la fin de la saison. J. B.

**GENÈVE.** — Depuis la création dans notre ville d'un journal, *La Suisse Sportive*, s'occupant indifféremment de tous les sports, c'est avec plaisir que l'on voit l'athlétisme reprendre peu à peu sa place d'antan ; au reste nos footballeurs doivent à ce journal la fondation du *Championnat Suisse de Football Association*, qui porte le nom du généreux donateur *Challenge Cup Ruinart*. Les statuts et règlements de ce Championnat n'étaient pas encore élaborés que l'on vit comme par enchantement sortir de terre de nouveaux clubs athlétiques. citons-les par ordre : le *Stade Genevois*, *La Stellula*, qui ont déjà quelques succès à leur actif, et ces jours derniers quelques jeunes gens faisaient revivre le *Football Club de Genève* qui, nous l'espérons, ne tardera pas à suivre la voie des succès qu'a prise ses aînés. La destinée de ce nouveau club est placée entre de bonnes mains ; voici la composition de son Comité :

*Président* : A. Laplace ; *trésorier* : V. Roux ; *capitaine* : O. Baltensberger ; *secrétaire* : A. Noekly, 5, rue des Alpes. A. THLET.

*La Suisse Sportive* nous apprend que M. Muschamp, capitaine du *Team la Châtelaine d'Yverdon*, s'occupe activement de former une équipe mixte de Rugby, qui viendrait jouer, avant la fin de la saison, contre le Football-Club de Lyon.

*Le Racing-Club de Genève* doit aussi commencer, demain, à jouer le rugby, afin de venir matcher contre des Sociétés lyonnaises.

Nos voisins, en se décidant enfin à pratiquer le Football-Rugby, seul connu et joué dans notre région, nous préparent de belles rencontres et de sérieuses émulations.

## CROSS-COUNTRY

**Championnat du Sud-Est.** — Dimanche dernier s'est couru le quatrième championnat de cross-country du Sud-Est, si tant est qu'on puisse appeler championnat une épreuve n'ayant mis en présence que deux clubs : l'*Union Athlétique Lyonnaise* et le *Racing-Club Bourguignon*... mais passons.

A 8 h. 59, les coureurs et quelques rares amateurs prenaient, à St-Paul, « l'express » qui les menait, à une vitesse inférieure à celle d'un cross, jusqu'à Tassin, où le départ devait être donné.

A l'Hôtel de la Gare, lieu de rendez-vous, nous apprenons que l'équipe de Tournon n'est pas encore arrivée, son train ayant un retard d'une heure et demie.

On propose d'attendre; nous en profitons, mon ami Gamper et moi, pour nous rendre à pied jusqu'aux environs de Charbonnières.

Après avoir, pendant trois quarts d'heure, suivi la piste tracée, nous attendons sur un petit mamelon, d'où nous pourrions suivre la course à travers la campagne, sur un assez long parcours.

Nous attendons une demi-heure... une heure, toujours rien... enfin, vers onze heures et demie, nous apercevons, en face, sur la colline, le groupe des coureurs. Ils avancent à une vive allure, le bruit de leurs pas, comme une charge, résonne sur le sol gelé.

Le coup d'œil est saisissant; on ne saurait croire tout l'intérêt qu'il y a à suivre la course de ces jeunes équipiers s'élançant à travers champs, dans les terres labourées, franchissant les fossés, de petits ruisseaux, disparaissant tout à coup derrière un mur, une haie ou un bois pour réapparaître plus loin et recommencer leur course échevelée. Malheureusement, bien peu de nos sportsmen, à Lyon, s'intéressent à ce sport et recherchent ce spectacle attrayant; sans cela, par cette belle matinée ensoleillée, ils seraient venus en bien plus grand nombre assister à ce championnat et encourager, par leur présence, ces vaillants coureurs.

Lorsqu'ils passent devant nous, à moitié du parcours, le train est encore très vite. En tête du peloton, M. Chuchet (R. C. B.) suivi par un groupe où dominent les maillots du Club Dijonnais. Aussitôt, nous retournons, au pas de course, à Tassin pour assister à l'arrivée. Un coureur de Tournon vient d'arriver à pied de Lyon, dans l'espoir de voir au moins l'arrivée; quant à ses coéquipiers, ils sont restés en ville. Pauvres coureurs, passer 6 heures en chemin de fer, pour ne rien faire, ne rien voir, c'est triste. Afin d'éviter pareil inconvénient, le comité du S. E. fera peut-être bien, une autre année, de fixer le championnat de cross l'après-midi, comme pour les autres sports.

Voici l'ordre d'arrivée.

1. Chuchet (R. C. B.), en 49' 15", termine par un bel emballage; 2. Martinet (R. C. B.), en 49' 26", le plus jeune des coureurs, assurément, superbe endurance au train; 3. Pichat (U. A. L.), en 49' 54"; 4. Guenet (R. C. B.), en 50' 8"; 5. Pinsonnaux (R. C. B.), en 50' 28"; 6. Jacoby (U. A. L.); 7. Vuarin (U. A. L.); 8. Beaumont (U. A. L.); 9. Fontanilles (U. A. L.); 10. Létang (U. A. L.); 11. Deygas (U. A. L.); 12. Beaudry R. C. B.).

R. C. B. : 1 + 2 + 4 + 5 + 12 = 24 points.

U. A. L. : 3 + 6 + 7 + 8 + 9 = 33 points.

Le *Racing-Club Bourguignon* est donc déclaré champion du Sud-Est pour le cross-country et s'adjuge le magnifique challenge remis par l'U. S. F. S. A.

Disons pour terminer que ce cross, qui mesurait envi-

ron 13 kil., fort bien tracé par MM. Sevoz (F. C. L.), Rougier (U. A. L.), Pellier (A. C. L.), Condamin (A. C. L.) et Debroux (A. C. L.), partait de Tassin, passait par Charbonnières, le bas de Dardilly, le bois de Serres, le mont Pinot, revenait au point de départ pour se terminer par 200 mètres de ligne droite se prêtant admirablement à une belle lutte finale... mais il n'y en a pas eu.

Les fonctions officielles étaient remplies par MM. Klein, président de la réunion; Royer, starter; Héritier, juge à l'arrivée; Chenet et Moissonnier, commissaires.

Henri PLACE.

## FOOTBALL

**F. C. L. — Équipe première contre équipe seconde.** — Beaucoup de monde pour voir cette partie d'entraînement qui a été des plus intéressantes.

L'équipe seconde, au grand complet, peut-être même un peu trop au complet, puisqu'à un moment, elle comptait 19 équipiers, a opposé une défense énergique.

Les passes nombreuses, auxquelles nous avons assisté, étaient fort bien faites.

A signaler principalement plusieurs dribblings entre Gamper et Hill qui, tous deux, semblent s'entendre à merveille; une charge de Blouin, qui décidément a l'étoffe pour faire un équipier premier: le jeu très ardent d'Evrard, comme trois-quart; un superbe coup de pied de but de Lorenzo; une charge splendide de Barbenès; une de Crassé; enfin de beaux et encore trop nombreux plaquages de tous les équipiers seconds suivant assez bien le ballon.

L'équipe première a triomphé cependant par 30 points (8 essais: Evrard 3, Gamper 2, Paret 2, Barbenès 1 et 3 buts: Hadley, Gamper, Place); à 5 points (1 essai Blouin et 1 but par Lorenzo) pour l'équipe deuxième.

Nul doute qu'avec un aussi bon entraînement l'équipe seconde du F. C. L. ne remporte, demain, à Romans un superbe succès et ne mette à profit les sages leçons reçues. Ils iront ainsi à leur tour, par un jeu digne d'intérêt, propager le football dans la région. Mais que les équipiers premiers veillent et ne comptent pas trop sur l'acquis, car les équipiers seconds leur donnent, chaque dimanche, l'exemple du progrès et de salutaires avertissements.

Henri PLACE.

**GRENOBLE. — Football Rugby.** — Nos équipes grenobloises qui, toutes, doivent prendre part aux championnats du Sud-Est se sont entraînées, dimanche dernier, ce qui ne s'était vu depuis tantôt trois semaines, empêchées qu'elles étaient par la neige tombée en abondance.

L'on ne peut regretter qu'une chose, c'est que ces parties d'entraînement ne soient pas suivies régulièrement, car il est à remarquer qu'aucune équipe (sauf toutefois celle du Lycée) ne comptait quinze joueurs.

**Stade contre Lycée.** — *Équipes premières.* — Les équipes premières du *Stade Grenoblois* et de l'*Association athlétique du Lycée de Grenoble* ont joué sur le terrain du Lycée, chemin du Séminaire, Les deux équipes étaient incomplètes.

Le Lycée (cap. Prévot) est resté vainqueur par 14 points (4 essais: 2 Rostaing, 1 Bonne, 1 Prévot; 1 but: de Crozals) à rien au Stade (cap. Dalban). Audibert du F. C. L. arbitrait.

Partie bien menée, surtout dans la première mi-temps. Jeu quelque peu décousu vers la fin de la partie. Très peu de passes.

*Équipes secondes.* — Les équipes secondes du S. G. et de l'A. A. L. G. ont joué leur partie d'entraînement sur le terrain du Stade, aux Eaux-Clares. L'équipe du Stade ne comptait que 12 joueurs.

Le Lycée est resté facilement vainqueur par 24 points à rien au Stade.

C'est la première fois que le Stade Grenoblois, depuis sa fondation (30 janvier 1897), essuie pareille défaite. Espérons que la leçon sera profitable.

**Cercle Sportif Grenoblois.** — Le C. S. G. s'est entraîné sur son terrain, équipe première contre équipe seconde. L'équipe première est restée vainqueur par 14 points à 5 à l'équipe seconde.

N. MABLE.

**FOOTBALL-CLUB DE LYON**

*Club-House et Terrain : Pelouse des Courses, Grand-Camp*  
*Siège : Café Gruber, place des Terreaux, 13*

**Convocations.** — *Mercredi, 2 mars.* — Assemblée générale extraordinaire, à 8 h. 1/2, au siège du Club.

Ordre du jour : 1° Election d'un membre du comité en remplacement de M. Hadley, démissionnaire. 2° Questions diverses. — *Présence obligatoire.*

**Comité.** — Le Comité se réunira à 8 heures, pour examiner les affaires urgentes et les questions pouvant se trouver à l'ordre du jour.

**Matches.** — *Dimanche 27 février, à 2 h. 1/2, à la Pelouse des courses, match de championnat* entre les équipes 1<sup>res</sup> du F. C. L. et de l'A. C. L. — Tous les équipiers premiers et ceux ayant joué dans l'équipe première sont convoqués d'urgence à 2 heures très précises sur le terrain.

♣ *Dimanche, 27 février à 2 h., à Romans, sur le terrain de manœuvre match de football* entre l'Union sportive du collège de Romans et l'équipe seconde du F. C. L. — Les membres et les équipiers du F. C. L. se rendant à Romans sont invités à se trouver très exactement, dimanche, à 7 h. 10 à la gare de Perrache (salle des Pas-Perdus).

Composition de l'équipe seconde du F. C. L. :  
Arrière : MM. Laverlochère ; Trois-quarts : Perret, Blouin, Dolbeau, Crassé ; demis : Laval, Lorenzo (capitaine) ; avants : Pouzet, Jonès, Arto, Meysson, Larue, Chenet, Cassas, Honegger.

**Séance du comité du 23 février.** — Dans cette séance MM. Cottier et Brigodiot sont admis à titre de membre actifs.

**PROFESSIONNALISME**

**Club Pédestre Lyonnais.** — Dans sa dernière réunion le *Club Pédestre Lyonnais* a admis comme membres actifs : MM. Gautier, Bernasconi, Devillez et Brunet. Puis il a été procédé à la nomination d'un bureau provisoire qui est composé comme suit : président, M. Montessieux ; secrétaire, M. Brochu ; trésorier, M. Piau ; conseiller, M. Beaumont.

La Société a décidé de faire courir, le 6 mars, à Beaunand, un cross-country interclubs de 12 kilom. La liste des prix est fixée comme suit : 1<sup>er</sup> prix, 10 fr. et une médaille d'argent offerte par le *Lyon-Sport* ; 2<sup>e</sup> prix, 5 fr. et une médaille de bronze offerte par le *Lyon-Sport* ; 3<sup>e</sup> prix, un objet d'art ; au 4<sup>e</sup>, une bouteille de champagne ; au 6<sup>e</sup>, une porcelaine artistique. Les inscriptions, fixées à 0 fr. 50, sont reçues tous les jours au café de Falaise, 13, rue de Séze.

Nous rappelons que toute personne qui s'inscrira comme membre actif de la Société, aujourd'hui de 8 à 10 h., ne payera pas de droit d'entrée à la Société.

— Dimanche dernier, cette société a fait courir, à Tassin, un cross-country sur le parcours tracé par les amateurs de l'U. S. F. S. A. Gautier, qui a fait le parcours entièrement seul, est arrivé 1<sup>er</sup>, manquant de 30 secondes, le temps de M. Chuchetet de Dijon, 2<sup>e</sup> Brochu, 3<sup>e</sup> Chabieux.

**COLOMBOPHILIE**

**L'Hirondelle.** — *Vente de pigeons voyageurs.* — Dimanche, 27 courant, au siège de l'Hirondelle, place Guichard, aura lieu l'exposition et la vente de cent pigeons voyageurs provenant du colombier d'un membre de la *Fédération colombophile de Lyon*. Avis aux amateurs qui auraient besoin de mâles ou de femelles pour se réassortir.

Le dimanche, 6 mars, l'*Hirondelle* donnera sa fête annuelle, le programme comprendra :

- 1° Exposition de pigeons appartenant aux membres ;
- 2° Tirage de la tombola à deux heures ;
- 3° Banquet à 7 heures du soir au siège.



**AU CIRQUE GUILLAUME**

Ce soir, a lieu, cours du Midi, l'ouverture du Grand Cirque, dirigé par M. Rodolphe Guillaume, dont l'éloge n'est plus à faire.

Il s'agit d'une des meilleures troupes équestres, gymniques et acrobatiques qui parcourent nos grandes villes.

M. Guillaume nous présente quelques numéros qui, pour ne pas être aquatiques, n'en sont pas moins des plus sensationnels.

Citons : M. Guillaume, écuyer de haute école, Mlle Victoria Lée, la troupe Rolampagos, le dompteur Max-Hill et ses ours ; Mlle Virginia Ferrando, etc., etc.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

68.906. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C<sup>ie</sup>, Suc<sup>rs</sup>. — Lyon.

**CYCLES CASTOLDI**

MARQUE FRANÇAISE

32, Montée des Carmélites et Impasse des Carmélites, 3, LYON

**A LA GRANDE MAISON**

SUCCESSALE DE LYON — PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VÊTEMENTS POUR SPORTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES



ENTRÉE LIBRE

GRANDS MAGASINS

PRIX FIXE

# UNIVERSELS

49-51-53-55, cours de la Liberté, LYON-GUILLOTIÈRE

IMMENSE MAISON DE NOUVEAUTÉS VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT LYON

CONTINUATION de la VENTE SENSATIONNELLE de

## BLANC, TOILES

*Trousseaux, Layettes, Lingerie fine, Chemises  
Mouchoirs, Bonneterie, Rideaux et Cretonnes pour Ameublements, etc.*

Spécialité de Jeux de Jardins et Salons

### SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

Lawn-Tennis, Raquettes anglaises

Fournitures de Photographie

ET

TRAVAUX POUR AMATEURS

Objectifs toutes Marques

### J. SYLVESTRE

Rue de Bonnel, 2, et Quai de la Guillotière, 7, LYON

## ARMES

*Chasse, Tir*VERNEY-CARRON & C<sup>IE</sup>8, Rue des Archers  
LYONFournisseurs des Sociétés de  
Tir aux Pigeons

## GRAND CAFÉ RICHE

GIRAUD-BLAIN, Propriétaire

Rue de la République — Rue Président-Carnot

LYON — Place de la République — LYON

RESTAURANT, SALONS DE FAMILLES

Service à la Carte et à Prix Fixe

TÉLÉPHONE  DÉPÊCHES DU JOUR

On ne peut trouver une BICYCLETTE plus parfaite que celle de

## ROCHET DE PARIS | ROCHET DE PARIS

Cherchez dans n'importe quelle Marque  
celle qui puisse rivaliser avec la

Pour vous convaincre, allez rue de la République, 15, à Lyon. Voyez et comparez !!!

Comme élégance, fini, douceur des  
roulements et le reste

## PAPIER SATIN

LE MEILLEUR PAPIER A CIGARETTES

Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au  
moment des cigarettes qui ne se déroulent jamais.